



Lettre de rentrée 2022 Physique-Chimie

Chères et chers collègues,

Vous trouverez le préambule commun à toutes les disciplines sur le site académique : <https://www.ac-noumea.nc/>

L'année scolaire écoulée a rappelé l'évidence du rôle fondamental de chacun d'entre vous pour la formation et l'accompagnement des élèves. À cet égard, je tiens à vous remercier sincèrement pour votre investissement sans faille pour la mise en œuvre de la continuité pédagogique dans ce contexte de crise sanitaire.

Le site Eduscol <https://eduscol.education.fr/2227/plan-de-continuite-pedagogique> présente plusieurs scénarios de continuité pédagogique et dispose de ressources pour vous accompagner si la situation vient à se présenter.

J'espère que les congés d'été ont été l'occasion de vous reposer et de vous ressourcer. Je remercie tous les professeurs engagés dans l'accompagnement, le tutorat ou la formation des professeurs titulaires, stagiaires, alternants et maîtres auxiliaires et félicite les nouveaux arrivants dans l'académie ou lauréats de concours.

Vous pouvez me contacter à l'adresse mail suivante : maubry-maloungila@ac-noumea.nc

Je vous invite à utiliser exclusivement votre adresse mail académique pour la rédaction de tout courriel professionnel.

Au lycée professionnel, deux chargés de mission m'accompagneront dans mes tâches :

- Madame Joëlle CANNIC, LP Commercial et Hôtelier : Joelle.Cannic@ac-noumea.nc

- Monsieur Raymond FARCY, LP Petro Attiti : Raymond.Farcy@ac-noumea.nc

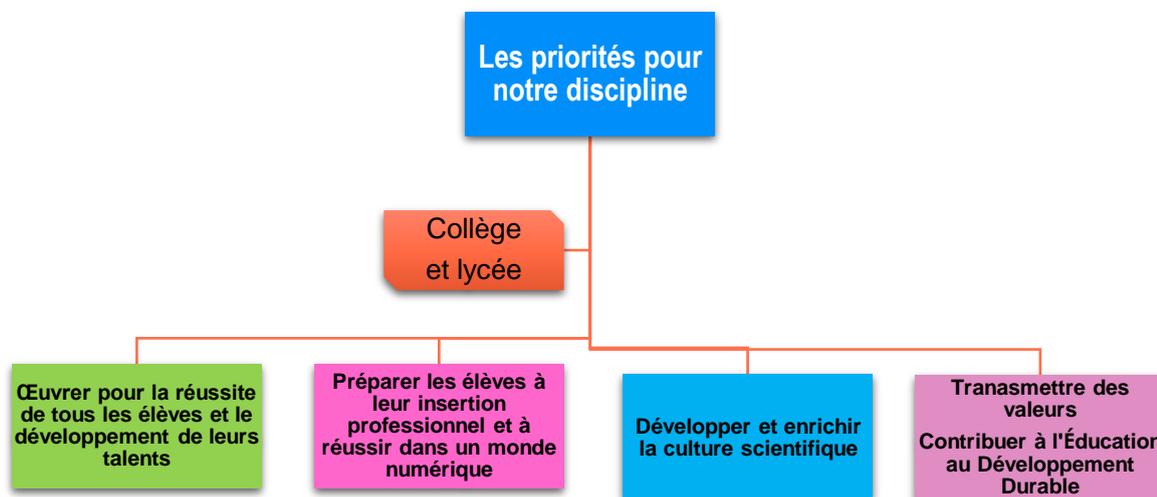
Je tiens à souligner **le rôle central des coordonnateurs de notre discipline**, que ce soit au collège ou au lycée. Il est donc fondamental que chacun d'entre eux soit clairement identifié. Je vous demande de me communiquer très rapidement vos noms par messagerie académique.

Cette rentrée scolaire est marquée par plusieurs priorités constitutives des axes stratégiques de la politique éducative de la Nouvelle-Calédonie. Je sais pouvoir compter sur vous pour mettre en œuvre les démarches pédagogiques susceptibles de consolider et d'enrichir les apprentissages tout en prenant en compte la diversité des publics.

Au collège comme au lycée, je vous suggère de vous appuyer sur les stratégies d'auto-évaluation, d'évaluations diagnostiques et formatives pour identifier les besoins propres à chaque élève. La structuration similaire des programmes, du cycle 4 au cycle terminal autour de thématiques identiques, constitue un élément facilitateur pour inscrire les apprentissages dans la durée. C'est par conséquent un levier pour réduire les inégalités scolaires, favoriser le réengagement des élèves en leur apportant des réponses personnalisées.

Je vous recommande vivement de vous approprier l'intégralité des programmes du collège et du lycée. Ces derniers forment un tout cohérent qui ne peut pas être appréhendé de manière parcellaire. La logique spiralaire est le fondement de ces programmes : chaque notion, chaque concept, chaque loi est abordée à plusieurs reprises, avec une approche qui se complexifie progressivement.

Je vous apporte quelques informations pour mener à bien l'ensemble de vos missions.



Le portail de physique-chimie sur EDUSCOL : <https://eduscol.education.fr/2318/physique-chimie> proposent des ressources pléthoriques qui visent à enrichir vos stratégies d'enseignement. Je vous invite à consulter également les documents nationaux produits par le groupe de Recherche et d'Innovation dans l'Enseignement de Sciences Physiques (GRIESP).
<https://eduscol.education.fr/225/recherche-et-innovation-en-physique-chimie>

Enseignement de la physique-chimie dans le contexte du laboratoire

La pratique expérimentale est au cœur de notre enseignement et contribue à l'acquisition de savoirs et de méthodes caractéristiques de notre discipline.

Les capacités et activités expérimentales support de la formation **doivent être au cœur de vos progressions pédagogiques**. Elles sont explicitement mises en évidence dans les programmes d'enseignement. De plus, les capacités expérimentales sont évaluées dans le cadre du socle commun, des épreuves scientifiques terminales de la voie générale et de la voie technologique, et notamment de l'épreuve pratique (ECE).

Je vous encourage à privilégier la mise en œuvre de démarches scientifiques fondées sur **une expérimentation authentique menée par les élèves, dans le respect des règles de sécurité habituelles**, en vue d'une appropriation de techniques, de méthodes, mais aussi de notions et de concepts.

J'attire votre attention sur le fait que la sécurité au laboratoire et en salle de sciences, le maintien de l'ordre et de la propreté des locaux est l'affaire de toutes et de tous.

Vous pouvez vous appuyer sur les fiches rédigées par l'Observatoire National de la Sécurité et sur la fiche concernant la prévention des risques chimiques dans les salles de Travaux Pratiques :

https://cache.media.education.gouv.fr/file/ONS/24/2/Brochure_Physique_20_pp_def_2018-09-24_1090242.pdf
http://cache.media.education.gouv.fr/file/ONS/50/2/ONS-La-prevention-du-risque-chimique_391502.pdf

L'équipe du laboratoire physique-chimie est constituée de personnels techniques et de professeurs. L'un d'entre vous peut être désigné « responsable de laboratoire » par la cheffe ou le chef d'établissement. Je vous rappelle que cette mission spécifique au laboratoire est à distinguer de la mission de coordination pédagogique de notre discipline. Ces deux missions complémentaires peuvent être confiées au même professeur, ou à deux professeurs différents.

Pour mémoire : « *dans les collèges où n'exercent pas de personnels techniques (personnels ITRF régis par le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985) chargés des tâches liées à l'entretien du matériel de sciences physiques ou de sciences de la vie et de la Terre, ce sont les enseignants des disciplines en cause qui prennent en charge cet entretien. Les maxima de service des enseignants en cause, qui assurent au moins huit heures d'enseignement en sciences de la vie et de la Terre ou en sciences physiques, sont réduits d'une heure.* » (Décrets n°2014-940 et n°2014-941 du 20-8-2014, et circulaire d'application n°2015-057 du 29-4-2015).

Enseignement de la physique-chimie au collège

L'ensemble des pratiques pédagogiques liées à la **réforme du collège** est désormais connu pour la mise en œuvre des programmes : démarche d'investigation, tâches complexes, démarche de projet, la prise en compte des erreurs dans le cadre d'une démarche réflexive et formatrice... Ces approches sont un véritable levier pour une construction progressive du raisonnement scientifique et de l'esprit critique tout au long des cycles 3 et 4.

Je vous rappelle la nécessité d'élaborer et de formaliser par écrit une **progression sur chaque cycle** et de l'articuler avec celles des disciplines connexes telles que les mathématiques. Ces progressions sont des points d'appui pour nos échanges lors de mes visites.

Pour mémoire, la répartition des 4 heures de Sciences et Technologie doit se faire en veillant à ce que la physique-chimie soit présente en classe de sixième. Cette répartition peut se faire de façon équitable entre les trois disciplines ou dans un contexte d'Enseignement Intégré de Science et Technologie (EIST).

Vous pourrez utilement vous appuyer sur les outils d'évaluations diagnostique et formative, ainsi que sur l'analyse **des résultats des évaluations de début de sixième en mathématiques et en français** pour apporter des réponses adaptées aux difficultés identifiées de vos élèves.

<https://eduscol.education.fr/887/evaluations-de-cp-cei-6e-tests-de-positionnement-en-seconde-et-cap>

La réforme du baccalauréat général et technologique a introduit une épreuve dite du **Grand oral**, épreuve ponctuelle qui repose sur un exposé et un entretien argumentatif. Ainsi, dès le collège, il importe de donner **une place centrale à l'expression orale** dans vos pratiques d'usage et dans le cadre de restitutions de projets variés (EPI, projets EDD...).

Des ressources pédagogiques sont disponibles sur les sites académiques et le site national Éduscol :

<https://eduscol.education.fr/2546/les-reseaux-academiques-en-physique-chimie>

<https://eduscol.education.fr/296/physique-chimie-cycle-4>

Les programmes des cycles 3 et 4 ont été publiés au BOEN n°31 du 30 juillet 2020 :

<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo31/MENE2018714A.htm>

Les épreuves du diplôme national du brevet à compter de la session 2018, sont définies dans la note de service n° 2017-172 du 22-12-2017, publiée au BOEN n°1 du 4 janvier 2018 :

https://www.education.gouv.fr/bo/17/Hebdo42/MENE1731896N.htm?cid_bo=122780

Enseignement de la physique-chimie au lycée général et technologique

L'importance de la **démarche scientifique et de ses composantes** (démarche expérimentale et modélisation) est réaffirmée avec la **réforme du lycée**, en vue du développement des compétences scientifiques, numériques et transversales.

La formation des lycéens se fait désormais en référence à de nombreuses situations de la vie quotidienne et à une pluralité de domaines d'activités. La formation dispensée permet de préparer au mieux les élèves à réussir leurs études supérieures.

Le lien renforcé avec les mathématiques et l'invitation au décloisonnement des disciplines scientifiques contribuent à la mise en relation des concepts et l'appropriation de méthodes partagées.

Vous pourrez utilement vous appuyer également sur l'analyse des **tests de positionnement numériques** en classe de Seconde afin de faire bénéficier à chaque élève, dans le cadre d'une réflexion partagée en équipes pédagogiques, de l'aide la plus personnalisée possible.

<https://eduscol.education.fr/887/evaluations-de-cp-ce1-6e-tests-de-positionnement-en-seconde-et-cap>

Ressources d'accompagnement : **collections numériques STL-SPCL et STL-PCM**

<https://eduscol.education.fr/spcl>.

Informations relatives aux programmes et aux examens :

- Le contrôle continu au baccalauréat

L'année 2022 est marquée par le renforcement du contrôle continu dans l'obtention du baccalauréat. Cet ajustement conforte ainsi la valeur de votre expertise professionnelle et le travail régulier de l'élève.

(note de service 28 juillet 2021 - BOEN n°30 du 29 juillet 2021)

<https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo30/MENE2121270N.htm>

Dans ce contexte, chaque établissement rédige de manière collective **un projet d'évaluation** visant à préciser modalités qui comptent pour 40% dans l'obtention du baccalauréat. Ce projet d'évaluation permet de garantir l'exigence, l'équité et la lisibilité du contrôle continu, tout en tenant compte des spécificités disciplinaires :

<https://eduscol.education.fr/document/5470/download?attachment>

Je reste à votre disposition pour échanger avec vous et accompagner la mise en œuvre de ce projet collégial.

- Adaptation des modalités d'organisation du baccalauréat général et du baccalauréat technologique :

arrêté du 27 juillet 2021 publié au JORF n°0173 du 28 juillet 2021

www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2021/7/27/MENE2120914A/jo/texte

La note de service relative aux modalités d'évaluation des candidats à compter de 2022, est publiée au BOEN n°30 du 29 juillet 2021 : <https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo30/MENE2121270N.htm>

- Les définitions des épreuves terminales sont parues au BOEN spécial n°2 du 13 février 2020 :

https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?pid_bo=39449

J'attire votre attention sur la publication au BOEN n°30 du 29 juillet 2021 de plusieurs notes de service relatives à l'adaptation du périmètre d'évaluation des enseignements de spécialité, à compter de la session 2022. Ces notes précisent les parties du programme de terminale qui ne pourront pas faire l'objet d'une évaluation lors des épreuves des enseignements de spécialité où interviennent notre discipline.

- **En série générale** : enseignement de **spécialité physique-chimie** (note de service du 12 juillet 2021)
Enseignement de sciences physiques, complément des sciences de l'ingénieur de terminale générale
<https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo30/MENE2121275N.htm>
- **En série technologique** : (note de service du 13 juillet 2021)
 - **ST2S** - enseignement de spécialité « **Chimie, Biologie et Physiopathologie Humaines** »
<https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo30/MENE2121278N.htm>
 - **STI2D** - enseignement de spécialité « **Physique - Chimie et Mathématiques** »
<https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo30/MENE2121280N.htm>

- **STL - enseignements de spécialité « Physique - Chimie et Mathématiques » et « Sciences Physiques et Chimiques en Laboratoire »**

<https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo30/MENE2121279N.htm>

Les enseignements de spécialité et le projet technologique participent à l'épreuve dite **Grand oral**, épreuve ponctuelle qui repose sur un exposé et un entretien argumentatif. Il convient alors de donner une **place centrale à l'expression orale** dans vos pratiques d'usage, en complément de la préparation des élèves aux autres soutenances orales : mini-projet d'application sur une thématique industrielle ou sociétale du développement durable en série STI2D, projet expérimental et numérique dans le cadre de l'enseignement scientifique, projet technologique en série STL...

- Note de service du 27-7-2021 relative à l'épreuve orale dite **Grand oral** de la classe de terminale de la **voie générale** à compter de la session 2022 : <https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo31/MENE2121378N.htm>

- Note de service du 27-7-2021 relative à l'épreuve orale dite **Grand oral** de la classe de terminale de la **voie technologique** à compter de la session 2022.

<https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo31/MENE2121379N.htm>

Pour la préparation à l'épreuve dite **Grand Oral**, des ressources sur la thématique de l'oral "Des activités orales ... à l'épreuve orale terminale, en physique-chimie" sont proposées par le GRIESP :

<https://eduscol.education.fr/cid129214/recherche-et-innovation-en-physique-chimie.html>

Enseignement de la physique-chimie au lycée professionnel, ALP et centres d'apprentis

Le plan de valorisation de la voie professionnelle engagé en Nouvelle-Calédonie depuis 2019 se parachève cette année en classe de terminale professionnelle, avec l'entrée en vigueur des nouveaux programmes d'enseignements généraux et les nouvelles modalités d'évaluation du baccalauréat.

L'évaluation certificative des élèves de terminale professionnelle s'appuiera sur les nouveaux programmes à la session 2022. La réalisation du chef d'œuvre sera évaluée pour la première fois en Bac professionnel. Les enseignants de mathématiques-physique-chimie sont concernés par les jurys de l'oral au chef d'œuvre, que ce soit en CAP ou en bac pro.

En classes de première année de CAP et de seconde Bac professionnel, les nouveaux programmes et dispositifs s'enracinent, tandis que **les tests de positionnement** (ouverts cette année du 1er au 28 mars 2022) permettront de préparer le module de "consolidation des acquis" au sein de l'accompagnement renforcé. Adossées à ces tests, les actions de prévention de l'illettrisme et de l'innumérisme pourront ainsi être conduites, dans le cadre principal de la classe, mais aussi dans celui du module de consolidation des acquis.

Cette année un référent innumérisme sera nommé dans chaque établissement de voie professionnelle. Son action complètera celle du référent illettrisme afin d'agir contre la grande difficulté scolaire et son corollaire, le décrochage.

L'interdisciplinarité, la pédagogie de projet, les approches collaboratives et l'accompagnement des élèves se poursuivront dans le cadre **du chef d'œuvre, de la co-intervention et de l'accompagnement renforcé**. En terminale l'accompagnement renforcé doit intégrer l'accompagnement à la poursuite d'études ou à la préparation de l'insertion professionnelle.

J'attire votre attention sur l'importance de **l'enseignement et l'évaluation par compétences**, qui sont au cœur du contrôle en cours de formation. Les objectifs et les modalités du CCF sont précisés : <https://eduscol.education.fr/785/contrôle-en-cours-de-formation>

La montée du **LSL pro** en classe de terminale professionnelle aidera au suivi de l'évaluation des compétences et participera à la construction du parcours individuel de chaque élève.

Je vous invite à une lecture attentive des documents ressources pour optimiser l'accompagnement de nos élèves, dont les apprentissages sont particulièrement fragilisés par la complexité sanitaire des deux années écoulées.

- **D'importantes ressources sont disponibles à travers le parcours M@gistère « transformer la voie professionnelle »** : <https://magistere.education.fr/dgesco/course/view.php?id=1519>

- **Rappel des [programmes en vigueur et ressources](#)**

- **Lien vers le padlet voie professionnelle** <https://bit.ly/padletMPC2022>

- **Arrêté pour les épreuves du CAP** (JO N°206 du 5 septembre 2019)
<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000039034347/>

- **Arrêté pour les épreuves du bac pro** (BOEN N°47 du 16 décembre 2021)
<https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo47/MENE2135369N.htm>

- **Baccalauréat professionnel** : [grille d'évaluation au bac pro](#).

- **Oral de contrôle au baccalauréat professionnel** (BOEN N°4 du 27 janvier 2022)
[évolution à partir de la session 2022](#)
[Grille d'évaluation à l'épreuve orale](#)

Enseignement de la physique-chimie et compétences numériques

La mise en œuvre des programmes donnent l'occasion de faire aux élèves acquérir des compétences clés de la société et du monde professionnel, dont font partie les compétences numériques.

Je vous conseille de mobiliser les compétences numériques que vous avez su capitaliser au service de la continuité pédagogique, pour adopter si nécessaire des pratiques d'enseignement hybrides et permettre à vos élèves de poursuivre l'acquisition de capacités numériques sur **la programmation et l'usage du microcontrôleur**, dans le contexte de la physique-chimie.

Il s'agira aussi de **développer leur esprit critique**, leurs capacités d'analyse et de discernement, de leur donner les codes nécessaires à la maîtrise des nouveaux modes de communication et à l'usage responsable des nouveaux médias, dont Internet.

<https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo4/MENE2202370C.htm>

Cette année, la certification des compétences numériques concerne les élèves des classes de Troisième et de Terminale (LGT, LP), de CAP et des étudiants en 2^e année de BTS et CPGE, par le biais de la **plateforme en ligne d'évaluation Pix** basée sur un référentiel de 16 compétences.

Cette certification s'appuie sur le Cadre de Référence des Compétences Numériques (CRNC) et garantit ainsi sa reconnaissance d'un établissement scolaire à un autre et dans le monde professionnel. **Il s'agit alors d'identifier, en équipe disciplinaire, les points des programmes de physique-chimie qui peuvent être en lien avec les compétences du Pix.**

L'idée est d'aider vos élèves à donner du sens à leurs apprentissages et de vous permettre simultanément d'identifier les compétences numériques à approfondir. Il est possible de générer des parcours de tests sur différentes compétences numériques, suivre les résultats des élèves et ainsi les accompagner dans l'acquisition de leurs compétences jusqu'à la certification, sur la plateforme dédiée **Pix Orga**.

Enseignement de la physique-chimie et culture scientifique

Qu'il s'agisse de l'enseignement scientifique ou de tout autre enseignement de la physique-chimie, je vous incite à enrichir la culture scientifique de vos élèves en leur montrant en quoi cette culture est indispensable pour se saisir des défis contemporains, en particulier ceux liés au développement durable.

Je vous suggère de consolider des savoirs scientifiques en encourageant la participation de vos élèves à des événements et concours scientifiques. Il s'agit là de leviers pour stabiliser le projet d'orientation des élèves dans un secteur scientifique.

Cette année, notre délégation académique à la culture scientifique et technique (DACST) a fait le choix de placer au cœur de son **projet éducatif** les interactions et les coopérations entre les élèves et les acteurs du monde de la recherche, l'enseignement supérieur et l'innovation en Nouvelle-Calédonie. La DACST ambitionne de motiver l'engagement des élèves dans des parcours de formation adaptés en particulier aux spécificités de notre territoire. Cette année, la thématique retenue « **Science et vie contemporaine** » permettra d'impliquer les élèves dans de nombreux projets pédagogiques et événements.

Je porte à votre connaissance les différents dispositifs académiques et nationaux qui vont jalonner l'année 2022 :

Mars 2022 <ul style="list-style-type: none">○ Début du parcours éducatif « Science et vie contemporaine »○ Lancement de l'opération « Reporters scientifiques en herbe ! »○ Conférence scientifique (sous-thème : sciences et société numérique)○ « Au cœur des sciences : Saviez-vous que...? » : Enigme à résoudre Avril 2022 <ul style="list-style-type: none">○ 9 avril : Olympiades de la chimie, épreuves collaboratives et pratiques○ Conférence scientifique (sous-thème : sciences et société numérique)○ « Au cœur des sciences : Saviez-vous que...? » : Enigme à résoudre Mai 2022 <ul style="list-style-type: none">○ Conférence scientifique (sous-thème : sciences, bien-être et biotechnologies)○ « Au cœur des sciences : Saviez-vous que...? » : Enigme à résoudre Juin 2022 <ul style="list-style-type: none">○ Conférence scientifique (sous-thème : sciences, bien-être et biotechnologies)○ « Au cœur des sciences : Saviez-vous que...? » : Enigme à résoudre	Juillet 2022 <ul style="list-style-type: none">○ Concours « Nature et modernité technologique en Nouvelle-Calédonie »○ Conférence scientifique (sous-thème : sciences et art)○ « Au cœur des sciences : Saviez-vous que...? » : Enigme à résoudre Août 2022 <ul style="list-style-type: none">○ Séminaire « La mer au service de la santé humaine et de la beauté de la femme »○ Conférence et stages scientifiques (sous-thème : sciences, énergie et environnement)○ « Au cœur des sciences : Saviez-vous que...? » : Enigme à résoudre Septembre 2022 <ul style="list-style-type: none">○ Conférence scientifique (sous-thème : sciences, énergie et environnement)○ « Au cœur des sciences : Saviez-vous que...? » : Enigme à résoudre Novembre 2022 <ul style="list-style-type: none">○ Fête de la science○ « Au cœur des sciences : Saviez-vous que...? » : Enigme à résoudre Décembre 2022 <ul style="list-style-type: none">○ « Au cœur des sciences : Saviez-vous que...? » : Enigme à résoudre○ Cérémonie de remise des prix
---	---

Ressources

❖ Actualités

- **Lettres d'informations des sites CultureSciencesPhysique et CultureSciences Chimie**

Pour informer des nouveautés des sites, une lettre d'information 4 à 5 fois par an est publiée. Vous pouvez aussi vous y abonner pour la recevoir directement dans votre boîte mail.

<http://culturesciencesphysique.ens-lyon.fr/lettre-dinformation/collections/lettre-dinformation-5>

<https://culturesciencesphysique.ens-lyon.fr/>

<https://culturesciences.chimie.ens.fr/>

- **Savoirs ENS : un site web** qui contient des enregistrements vidéo et audio de cours, séminaires, conférences, journées d'études, colloques des départements et laboratoires (sciences et lettres) et des événements de prestige organisés à l'ENS.

savoirs.ens.fr

- **le blob, l'extra-média** : plateforme gratuite d'information scientifique lancée par Universcience, s'adressant à tous, le blob, l'extra-média couvre l'actualité du monde de la recherche. Les découvertes, innovations, enjeux et controverses se retrouvent dans une grille de programmation renouvelée quotidiennement : séries, interviews, reportages, documentaires, émissions de débats...

leblob.fr

- Faire avancer la connaissance, de l'étude de la matière et du vivant à celle des sociétés humaines, **le CNRS** explore l'ensemble des champs de la science. <https://www.cnrs.fr/fr/news-list>

❖ **Encourager le développement de projets collectifs et donner le goût des sciences**

- **La Fondation « La main à la pâte »** continue à travailler en direction du collège, en proposant des contenus pédagogiques et des actions de développement professionnel cultivant une vision interdisciplinaire de la science. (<http://www.fondation-lamap.org/fr/college>), qui s'adresse à tous les enseignants intéressés par le travail en interdisciplinarité autour des sciences.

- « **Sciences à l'École** » est un dispositif d'initiative ministérielle qui a pour but de soutenir et inciter des projets de culture scientifiques dans l'enseignement du second degré (collèges, lycées, lycées professionnels, classes préparatoires) et de contribuer ainsi au développement des vocations scientifiques chez les élèves. Ces actions sont fondées sur la pluridisciplinarité et le partenariat et favorisent l'innovation pédagogique. <http://www.sciencesalecole.org/>. Le dispositif « Sciences à l'École » propose de nombreuses actions comme « Astro à l'École », « Cosmos à l'École », « Experts à l'École », « Météo à l'École » et « Sismos à l'École ».

- **La Fondation CGénial** a pour mission de promouvoir les sciences, les technologies et les métiers qui y sont associés. Elle œuvre également au rapprochement entre le monde de l'entreprise et celui de l'éducation pour faire face aux enjeux d'aujourd'hui et de demain. <https://www.cgenial.org/>

- **Les Olympiades scientifiques** (concours scientifiques de haut niveau)

<http://eduscol.education.fr/cid45596/olympiades-nationales-de-la-chimie.html>

<http://eduscol.education.fr/cid45598/olympiades-physiques.html>

- **Les filles faites des sciences** : les femmes sont encore trop peu nombreuses à s'engager dans une carrière scientifique. Pourtant, celles qui osent et tentent leur chance sont courtisées par les écoles d'ingénieurs, les facultés de sciences et les recruteurs. Un travail sur l'orientation permet d'inciter les filles à s'engager dans des carrières scientifiques.

<https://eduscol.education.fr/2565/les-filles-faites-des-sciences>

- **La bande dessinée « Décodeuses du numérique »** : en 12 portraits de chercheuses, enseignantes-chercheuses et ingénieures, découvrir la richesse des thématiques dans les sciences du numérique (robotique, la cyber sécurité, l'intelligence artificielle, la réalité virtuelle...) d'aujourd'hui et de demain, et explorer les chemins qui y mènent. Passion, dynamisme, humour pour dépasser les embûches, et volonté de faire bouger les lignes : des parcours inspirants !

Enseignement de la physique-chimie, transmission des valeurs et Éducation au Développement Durable

Notre discipline, science expérimentale, constitue un domaine privilégié au sein duquel vos élèves ont la possibilité de mobiliser une réflexion sur les valeurs de la République et appréhender les piliers du développement durable.

Les activités expérimentales participent pleinement de la formation du citoyen : l'élève, futur citoyen, apprend à formuler des hypothèses, à construire un raisonnement, à savoir argumenter ; à valider ou réfuter une hypothèse, à développer son esprit critique, à distinguer les savoirs des opinions ou des croyances, à travailler en équipe, à respecter des règles de sécurité, à protéger l'environnement...

L'Éducation au Développement Durable constitue l'un des axes stratégiques de la politique éducative de la Nouvelle-Calédonie. La dimension « développement durable » a désormais une bonne visibilité dans l'ensemble des programmes scolaires. Je vous recommande d'amener vos élèves à construire leur propre réflexion autour des enjeux du développement durable, dès le collège, et ceci dans un esprit d'interdisciplinarité.

Au lycée, pour installer certains concepts et notions, je vous suggère d'aborder des sujets qui se trouvent à la croisée des préoccupations économiques, sociales, écologiques et environnementales. Vous pourrez éventuellement vous appuyer sur les éco-délégués de vos classes pour mettre en place des projets concrets.

Je vous invite à consulter les ressources suivantes :

- « La république à l'école » : ce guide républicain contient, entre autres, des repères pédagogiques pour prendre en compte cette dimension dans l'enseignement de la physique-chimie :
<https://eduscol.education.fr/document/1195/download?attachment>

- Valeurs de la république et enseignement de la physique-chimie au cycle 4 :
https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Physique_Chimie/72/3/RA16_C4_Valeurs_republique_physique_chimie_617723.pdf

❖ Protocole PPCR : rendez-vous de carrière (RDVC)

Les enseignantes et enseignants éligibles au rendez-vous de carrière (RDVC) pour l'année 2021-2022 seront informés de la date du rendez-vous au moins quinze jours calendaires à l'avance (hors vacances scolaires).

Je vous rappelle que le RDVC constitue un temps dédié à une analyse réflexive de vos pratiques d'enseignement et à celle de votre action éducative au sein d'un collectif en faveur de la réussite et du bien-être des élèves. Ce rendez-vous est aussi un moment privilégié d'échanges sur les compétences acquises et les perspectives d'évolution professionnelle.

- Informations sur le rendez-vous de carrière : <https://www.education.gouv.fr/rendez-vous-de-carriere-mode-d-emploi-41627>

- Le référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation : https://www.education.gouv.fr/bo/13/Hebdo30/MENE1315928A.htm?cid_bo=73066

❖ Visite d'accompagnement

Afin de préparer votre RDVC, d'accompagner le développement et la consolidation de vos compétences professionnelles, ou encore de vous aider à remédier aux difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de votre enseignement, des visites d'accompagnement seront régulièrement programmées.

L'entretien individuel portera notamment sur :

- l'analyse de la séance observée ;
- la diversité des pratiques pédagogiques mises en œuvre pour la réussite des apprentissages des élèves ;
- la prise en compte des outils numériques dans l'enseignement ;
- l'évaluation des élèves ;
- l'implication dans la construction du parcours d'orientation des élèves ;
- les compétences professionnelles attendues (définies dans le [BOEN n° 30 du 25 juillet 2013](#)) ;
- les besoins en matière de développement professionnel.

❖ Le plan de formation continue des personnels 2022

La formation continue est indispensable au maintien d'une dynamique d'évolution professionnelle. Je vous encourage vivement à vous inscrire au **plan de formation continue des personnels 2022** publié à l'adresse suivante : <https://www.ac-noumea.nc/spip.php?article3392>

La campagne d'inscription aux actions à candidature individuelle est ouverte **du 14 février au 11 mars 2022**.

Au même titre que les formations suivies dans le cadre de notre plan de formation continue, de nombreuses voies d'autoformation sont aussi envisageables pour poursuivre l'acquisition de compétences opérationnelles : séminaires, colloques, parcours M@gistere, MOOC... Celles qui seront validées par une attestation de suivi pourront être référencées dans votre dossier I-prof.

Je vous rappelle que le vice-rectorat propose également un ensemble de formations pour préparer les certifications (DNL, CAFFA, CAPPEI, ...) et le concours de recrutement des personnels de direction.

Liste des actions de formation au collège et au lycée GT

22A0400...	Module	Titre du dispositif
020	14669	enseignement physique chimie : Programmation au lycée (dispositif : 22A0400020)
131	14833	enseignement physique chimie : Microcontrôleur au lycée
132	14834	enseignement physique chimie : Usages du microcontrôleur (personnels de laboratoire)
133	14835	enseignement physique chimie : Microcontrôleur au collège
134	14836	enseignement physique chimie : Système des procédés
135	14837	enseignement physique-chimie : Séminaire en mécanique
136	14838	enseignement physique-chimie : Expertise en mécanique
137	14839	enseignement physique-chimie : Séminaire Hydrométallurgie
138	14840	enseignement physique-chimie : Innovations pédagogiques
139	14841	enseignement physique-chimie : Pratiques de l'oral
140	14842	enseignement physique-chimie : Accompagnement des néo-titulaires
141	14843	enseignement physique-chimie : Formation de formateurs
265	15040	enseignement physique-chimie : prépa CAPES interne
192	14954	enseignement physique-chimie : Accompagnement Maîtres Auxiliaires
300	15086	enseignement physique chimie : Sécurité au laboratoire
317	15104	enseignement physique-chimie : Groupe ressource et de réflexion en lycée-
318	15105	enseignement physique-chimie : Groupe ressource et de réflexion au collège
331	15118	enseignement physique-chimie : Développement Durable au collège

Liste des actions de formation au lycée professionnel/ALP

22A0400...	Module	Titre du dispositif
124	14826	enseignement mathématiques-physique chimie : Evaluation par compétences
126	14828	enseignement physique-chimie : Séminaire expertise en mécanique
127	14829	enseignement physique-chimie : Développer une expertise en mécanique
128	14830	enseignement physique-chimie : Conférence sur le changement climatique
129	14831	enseignement physique-chimie : Mesures et incertitudes
130	14832 -	enseignement physique-chimie : Innovations et temps pédagogiques en physique-chimie
191	14959	enseignement physique-chimie : Accompagnement Maîtres Auxiliaires LP
264	15039	enseignement physique-chimie : prépa CAPLP maths-sciences interne
295	15081	enseignement physique chimie : Utilisation des outils numériques en physique chimie en LP
299	15085	enseignement physique chimie : Maîtriser la sécurité au laboratoire de sciences
316	15103	enseignement physique-chimie : Groupe ressource et de réflexion -
330	15117	enseignement physique-chimie : Expertise scientifique et Développement Durable

Dans l'attente de vous rencontrer cette année, je vous souhaite chères et chers collègues, une excellente année scolaire et beaucoup d'épanouissement dans votre travail.

L'inspectrice d'académie, inspectrice pédagogique régionale de Physique-Chimie

Myriam AUBRY-MALOUNGILA